

Communiqué de presse

Dimanche 24 février 2008

Continuer de renforcer l'économie suisse

Réaction d'economiesuisse suite à l'acceptation de la réforme de l'imposition des PME

economiesuisse prend acte avec satisfaction de l'acceptation de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises. Celle-ci supprime en particulier des chicanes fiscales dont sont victimes les PME et encourage la création d'emplois et de places d'apprentissage. L'introduction de l'imposition partielle des dividendes pour les participations qualifiées au niveau fédéral constitue un pas important vers une atténuation de la double imposition économique. Cette pratique a déjà fait ses preuves dans une majorité de cantons. La Fédération des entreprises suisses encourage les cantons qui ne l'ont pas encore fait à introduire eux aussi l'imposition partielle des dividendes.

Le résultat de la votation montre que le souverain a reconnu l'intérêt pour notre pays d'être compétitif sur le plan fiscal. La politique fiscale suisse doit en permanence être revue et adaptée aux circonstances, tout spécialement lorsque la concurrence internationale s'intensifie. Maintenir le statu quo équivaldrait à céder du terrain. Il faut éviter de laisser s'écouler dix ans de plus d'ici à la prochaine réforme. L'économie concrétisera prochainement ses attentes dans ce domaine.

La présente réforme bénéficiant avant tout aux PME, il importe désormais d'agir en particulier dans des domaines fortement exposés à la concurrence internationale. Pour que la Suisse puisse maintenir son attrait sur le long terme, economiesuisse suggère notamment les mesures suivantes : une réduction sensible de l'impôt sur les bénéficiaires, la suppression de certains obstacles entravant la place financière dans ses activités et la simplification des prescriptions fiscales pour les groupes. Notre pays doit résister aux pressions venant de l'étranger et défendre fermement les atouts fiscaux de la place économique suisse. economiesuisse continuera de s'engager pour une économie compétitive, pour la croissance, l'emploi, la prospérité et le financement durable de l'Etat.

Pour toute question :

Chantal Balet, responsable romande

Téléphone : 079 628 56 87